

Kibungu le 2 avril 1962



N° 313 /Just.4/02/J

OBJET:

Exécution jugement
KAREKEZI Stanislas

A Monsieur le Greffier du Tribunal de
Première Instance du Ruanda
à
ASTRIDA

Monsieur le Greffier,

J'ai l'honneur de vous retourner sous ce pli,
l'Exécution du jugement N° 965- C.d.G - RP 300/CG du 10
mai 1961, à charge de KAREKEZI S munie de la réponse du
bourgmestre en annexe + l'avis de l'encaissement.

L'Officier de Police Judiciaire
Jimhiri N